

Charte d'éthique des conseillers municipaux

Venus de différents horizons personnels et professionnels, nous partageons des valeurs communes : l'attachement à notre village, l'ouverture aux autres, l'attention aux plus fragiles de nos concitoyens, la transparence, la proximité et la démocratie.

Conscients des enjeux et de la responsabilité qui sont désormais les nôtres, notre volonté, pour ces prochaines années, est d'œuvrer au service de l'intérêt général afin :

- de protéger et préserver l'âme de notre village
- d'instaurer un dialogue permanent entre tous les Logeois
- de nouer des relations de partenariat avec les communes voisines et au sein de la communauté d'agglomération

En signant cette charte d'éthique, je m'engage à ce que mes propres comportements soient irréprochables et que l'exercice de l'activité municipale s'effectue en toute transparence.

Ecoute et confidentialité

Conseiller municipal, je suis à l'écoute de tous mes citoyens. Je favorise la consultation et la concertation à chaque étape du processus municipal de décision. Cet engagement d'écoute vaut autant en direction des citoyens que des employés municipaux, des représentants associatifs, des entreprises locales et de tous les acteurs présents dans le village. Je suis attentif à tous et j'ai pour souci que tous soient écoutés en particulier ceux les moins à même de faire entendre leur voix. Je garde confidentielles les informations dont je peux avoir connaissance dans le cadre de mes fonctions et qui concerneraient la situation personnelle d'un concitoyen.

Action

Conseiller municipal, je choisis de donner de mon temps au bon fonctionnement de ma commune. J'étudie les dossiers dans les commissions et en amont du conseil municipal. Je suis assidu aux réunions des commissions et aux réunions du conseil municipal. Je m'implique dans la vie locale et vais au-devant de mes concitoyens à chaque occasion.

Transparence

Conseiller municipal, je m'engage à rendre compte régulièrement du travail mené aussi bien collectivement qu'individuellement. Je partage les informations au sein des commissions et du conseil. Je présente à mes concitoyens des informations utiles, claires et complètes.

Intégrité

Conseiller municipal, je défends en toute circonstance l'intérêt général avant l'intérêt particulier. Je combats toute forme de conflit d'intérêt direct ou indirect. Je refuse toute forme de « passe droit ». Je ne participe pas aux réunions préparatoires ou au vote en conseil municipal en cas d'éventuel conflit d'intérêt. Je fais preuve de probité et défends l'équité dans l'accès à tous les services de la ville.



Caroline Doucerain



Sarah André



Houria Bensekhria



Jean-Jacques Brétéché



Lyse-Marie Clisson



Odile Conroy



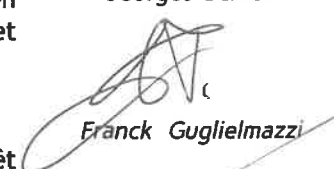
Audrey Courtois



Jean-Marie Gérard



Georges Géralt



Franck Guglielmazzi



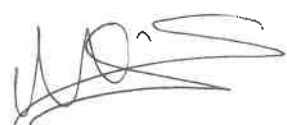
Paul-Etienne Legrais



Olivier Lucas



Nicole Marchais



Sébastien Mériaux



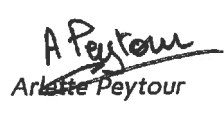
Pierre-Yves Pariselle



Sylvie Perraud



Valérie Petitbon



Arlette Peytour



Jean-Cosme Rivière